

Les malades du cancer, victimes collatérales du coronavirus

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

141 nouveaux cas et 4 morts en 24 heures

Virus : les contaminations continuent de baisser

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5189 - Lundi 5 octobre 2020 - Prix : 10 DA

Campagne sur la révision constitutionnelle

L'ANIE fixe les règles d'organisation des réunions et manifestations

Page 2

Le tueur pervers est toujours à l'œuvre

Par Mohamed Habili

Après avoir semblé pendant deux ou trois jours s'être arrêtée et même avoir inversé son cours, l'épidémie a repris sa dérive chez nous, repassant à nouveau sous la barre des 150 nouvelles contaminations en 24 heures, avec un nombre de décès désormais inférieur à dix, le niveau autour duquel ce dernier n'a quasiment pas cessé d'osciller. Dans la région, l'Algérie est pour l'heure, avec l'Egypte, mais seulement pour le nombre des nouveaux cas (la Mauritanie mise à part, la moins touchée de tous), le pays où le reflux est le plus marqué. Elle aurait cependant tort de baisser la garde, et plus encore de proclamer la victoire sur le virus. Parmi nos voisins, un pays avait cru en avoir fini avec lui, qui maintenant enregistre des centaines de nouveaux cas par jour. C'est la Tunisie, qui s'était même permis de rouvrir ses frontières, économie obligée, ce qu'elle n'avait pas fait d'ailleurs sans s'être entourée d'un luxe de précautions. Le lien pourtant entre cette dernière mesure de déconfinement et la recrudescence observée actuellement n'est pas évident. L'une des caractéristiques du Covid-19, c'est qu'il agit en traître. A travers le monde, bien des gens se sont crus en train de prendre le dessus sur lui, dont l'état de santé s'est brusquement détérioré, et qui en sont morts. Une maladie qui fait croire au malade qu'il est en train de guérir d'elle, pour dans un deuxième temps redoubler de violence à son égard et le tuer, se comporte comme un tueur pervers.

Suite en page 3

Lors d'une réunion du Conseil des ministres présidée par Tebboune

Les dates de la rentrée scolaire fixées



Ph/D. R.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à plusieurs dossiers d'actualité. A commencer par la question de la rentrée des classes, dont les dates ont été finalement tranchées, pour les trois cycles, pour la formation professionnelle et pour l'université.

Page 2

Parc national du Djurdjura

Le nettoyage du site naturel se poursuit

Page 16

Afin de maintenir la stabilité du marché pétrolier

Attar : «L'alliance Opep-non Opep doit se poursuivre»

Page 3

Lors d'une réunion du Conseil des ministres présidée par Tebboune

Les dates de la rentrée scolaire fixées

■ Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à plusieurs dossiers d'actualité. A commencer par la question de la rentrée des classes, dont les dates ont été finalement tranchées, pour les trois cycles, pour la formation professionnelle et pour l'université.

Par Aomar Fekrache

Ainsi, la rentrée scolaire pour le cycle primaire a été fixée pour le 21 octobre 2020 dans toutes les wilayas du pays, le 04 novembre 2020 pour les cycles moyen et secondaire, en prenant en compte la garantie du transport scolaire pour les élèves et l'ouverture des cantines scolaires et ce, après consultation des partenaires sociaux et des associations de parents d'élèves. Il a été précisé, toutefois, que le comité scientifique a toutes les prérogatives pour examiner et revoir la situation concernant la rentrée scolaire. Comme il a été fixé la date du 15 octobre pour la rentrée dans le secteur de la formation professionnelle, et la date du 22 novembre 2020 pour la rentrée universitaire en prenant en considération les impératifs liés à la réorganisation des cités universitaires et éviter la surcharge notamment au niveau des amphithéâtres et ce, au vu de la situation sanitaire due à la propagation du Covid-19. Le Président, dans ses orientations, a appelé à veiller " au strict respect des conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités ". Aussi, il a été décidé de désinfecter les établissements scolaires 72 heures avant

la rentrée avec impératif port du masque pour le cycle secondaire. Intervenant sur le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement des personnes, le Président Tebboune a insisté sur " l'engagement de l'Etat à protéger les citoyens, à renforcer la justice et la primauté de la loi en vue de consolider le processus démocratique et restaurer l'autorité de l'Etat pour être juste et protecteur des faibles ". Cette loi, a indiqué le Président, " ne doit pas être un simple complément à l'arsenal juridique existant ". Ainsi, il a ordonné que soient imposées les peines maximales, sans possible allègement ou grâce, quels que soient les tenants et aboutissants de l'acte d'enlèvement. Il a aussi demandé à ce que " la Loi fasse la distinction entre les affaires liées à l'état civil, à l'instar des cas d'enlèvement d'enfants issus de mariages mixtes, et celles s'inscrivant dans le cadre de la protection et de la lutte contre l'enlèvement pour éviter les dilutions ". Concernant le projet de la loi de Finances 2021, le président de la République a mis l'accent sur l'impératif de parvenir à une formule flexible du budget d'équipement qui prendrait en considération les grands équilibres économiques. Il a, à ce titre, donné instruction " d'éviter d'instaurer des impôts qui n'auraient pas un impact sur le volume du budget, et continuer à alléger les charges sur les citoyens pour préserver les



Ph/E. Soraya/J. A.

postes d'emploi ". Comme il sera question de contrôle du soutien destiné au secteur agricole et d'enquêter sur les dossiers de soutien destinés aux différentes filières agricoles. M. Tebboune a exigé de " mettre un terme au gaspillage et à la connivence dans les différentes filières et conclure des contrats d'efficacité avec les éleveurs au titre du soutien ". Il a également donné instruction de " trouver impérativement le cadre réglementaire adéquat pour contrecarrer le phénomène de l'usurpation de fonctions supérieures de l'Etat, et appliquer les peines maximales sur les auteurs de ces escroqueries qui ont fait des victimes même parmi les cadres supérieurs ". L'autre décision importante prise est celle de " durcir le contrôle en matière d'impôt sur la fortune afin de dissiper toute

opacité, principale entrave à la numérisation ". Concernant le secteur du transport aérien, il a été, entre autres, question de réouverture des aéroports intérieurs fermés et création de compagnies spéciales en vue d'assurer le service de transport aérien interne pour créer une dynamique économique et absorber le chômage. Comme il sera procédé à la révision du mode de

gestion de la compagnie Air Algérie de manière à la rendre compétitive à l'international et réduction du nombre de ses agences commerciales à l'étranger. Aussi, il a été annoncé la préparation d'une plateforme pour un hub aéroportuaire de l'Algérie à Tamanrasset en collaboration avec les spécialistes et experts pour accéder aux marchés africains.

A. F.

141 nouveaux cas et 4 morts en 24 heures

Virus : les contaminations continuent de baisser

L'ALGERIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de moins qu'hier (7), portant à 1 752 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 141 cas, soit sept cas de moins par rapport à hier (148), pour atteindre au total 52 096 cas confirmés.

R. N.

Boudjima (Tizi-Ouzou) L'alimentation des zones rurales par l'énergie solaire lancée



LA COMMUNE de Boudjima (27 km au nord-est de TiziOuzou) s'apprête à lancer une deuxième phase de l'utilisation de l'énergie solaire. En effet, les propriétaires des habitations des zones rurales éparses ont été invités à se reprocher des services communaux de l'urbanisme. Les installations photovoltaïques seront effectuées en collaboration avec les services de la direction de wilaya de l'énergie et des mines. A rappeler que la commune de Boudjima est pionnière dans la wilaya en matière d'utilisation de l'énergie solaire, puisqu'elle a lancé le procédé depuis plus d'une année pour l'éclairage public de la localité.

Hamid M.

Campagne sur la révision constitutionnelle

L'ANIE fixe les règles d'organisation des réunions et manifestations

En complément à l'arrêté du 28 septembre dernier, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a publié, avant-hier, un arrêté portant fixation des règles d'organisation des réunions et des manifestations publiques dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle soumis à un référendum le 1^{er} novembre prochain.

De ce fait, alors que l'article premier porte sur l'objet même dudit arrêté, à savoir « définir l'organisation des réunions et rassemblements publics dans le cadre de la campagne de sensibilisation autour du référendum sur l'amendement de la Constitution », l'article deux, lui, indique l'espace temporel de cette échéance électorale. « La campagne de sensibilisation autour du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution est ouverte, tout au long de la période s'étalant de mercredi 07 octobre 2020 à 08h00, au mercredi 28 octobre 2020, à 00h00 », est-il en effet précisé. S'agissant des rassemblements et meetings à prévoir dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, l'Anie renverra les parties concernées à l'énoncé dicté par l'article 3 de l'arrêté daté du 28 septembre dernier, fixant les critères de cette campagne électorale. A noter que l'article en question stipule que « les parties citées ci-après sont appelées à animer la campagne électorale relative à la consultation référendaire sur le projet de révision de la Constitution : le secteur gouvernemental, les

partis politiques, les associations nationales et les personnalités politiques ». Dans ce sens, l'article 4 de ce nouvel arrêté de l'Anie précisera que « les rassemblements et meetings, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, peuvent être organisés par les associations nationales et locales, dont les associations communales, de wilaya et associations inter-wilayas, ainsi que par les associations à caractère spécifique, dont les fondations, les amicales et les associations étudiantes et sportives ». Et de souligner, à travers l'article 5, que ces rassemblements et meetings « sont soumis aux mêmes dispositions énoncées dans la législation et la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de la loi n° 89-28 relative aux réunions et manifestations publiques ». En outre, dans son article 6, le document de l'Anie indique que « la partie organisatrice du rassemblement et/ou du meeting doit saisir le coordinateur de wilaya relevant de l'Anie territorialement compétent, au moins trois jours avant la date d'organisation de cette activité, dans le but de répartir les salles de réunions et les infrastructures d'une manière juste et équitable, le cas échéant, de recourir au tirage au sort ». Et de souligner, dans ce même article, que « les délais sus-indiqués sont réduits à quarante-huit heures pour les activités programmées les 7 et 8 octobre » en cours. Par ailleurs, consacré au respect des règles de prévention sanitaire contre le Covid-19, l'article 7 dudit

arrêté sommera « la partie organisatrice d'un meeting ou d'un rassemblement à la stricte application des mesures édictées par la réglementation en vigueur en vue de prévenir contre le risque de la propagation de la pandémie de coronavirus ». Au plan de la communication et de l'information, l'Anie, dans son article 8, soulignera l'interdiction portée contre l'utilisation d'une quelconque méthode publicitaire commerciale ou des langues étrangères, tout discours contraire à la sécurité publique et aux bonnes mœurs et l'organisation de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle en dehors de la période fixée dans l'article 173 de la loi organique relative au régime électoral. Enfin, si l'article 9 de ce nouvel arrêté de l'Anie fixant les règles d'organisation des réunions et manifestations lors de cette campagne référendaire insiste sur le bon déroulement des meetings et des rassemblements en question, les articles 10 et 12, quant à eux, énonceront respectivement que « tout intervenant dans le cadre de la campagne référendaire doit s'abstenir de tout mouvement, position, action ou comportement illicite, déshonorant, illégal ou immoral », invitant ainsi les mêmes intervenants à « appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ». Ainsi, « la partie chargée de la campagne référendaire assume la responsabilité de ses actes à partir du début du meeting ou du rassemblement jusqu'à sa fin », est-il écrit dans l'article 11 dudit arrêté.

Lynda Naili

Retards de traitement et de diagnostic

Les malades du cancer, victimes collatérales du coronavirus

■ La crise sanitaire du coronavirus a eu des conséquences fâcheuses sur les malades du cancer. En plus des retards de traitement, ces patients doivent faire face aux reports d'opérations, et parfois de chimiothérapies et de radiothérapies. Médecins et oncologues tirent la sonnette d'alarme quant aux prises en charge tardives des malades.

Par Louisa A. R.

Chaque année, le mois d'octobre est un mois consacré à la sensibilisation au cancer du sein, afin d'attirer une plus grande attention sur la maladie. À l'occasion de l'opération «Octobre rose» cette année, les oncologues alertent sur les conséquences de la prise en charge tardive des patients atteints de cancer en raison de la pandémie de Covid-19. Les retards ont été considérables, étant donné la fermeture des cabinets de radiologie et la peur d'aller consulter. La priorité était accordée aux malades atteints de Covid-19. Les inquiétudes des médecins portent d'abord sur le dépistage, étape essentielle pour la prise en charge d'un patient. Un grand retard a été accusé dans la réalisation des examens de dépistage précoce (mammographie), en raison, explique D'Amina Abdelouahab, sénologue à l'Etablissement hospitalier spécialisé de cancérologie Pierre et Marie Curie d'Alger, de l'absence des moyens de transport et de la crainte de contracter le coronavirus dans les centres d'imagerie médicale qui reçoivent également des patients Covid-19. En dépit du cadre organisationnel tracé par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration de la prise en charge du cancer, la spécialiste estime que la pandémie a entravé, dans une large mesure, cette prise en charge. La même spé-



PH. A. D. R.

cialiste a fait état, d'autre part, de la hausse des cas de cancer du sein, passant de 300 cas en 1995 à 14 000 nouveaux cas en 2020. Un chiffre appelé à augmenter en 2025, déplore D'Amina Abdelouahab qui relève que la majeure partie des cas qui se présentent aux soins, à l'heure actuelle, sont à un stade très avancé et incurable de la pathologie, rendant la prise en charge pénible. A ce propos, la sénologue a appelé à la nécessité de sensibiliser la société quant à l'impératif de se débarrasser des mentalités «archaïques» qui dédramatisent la dangerosité de cette pathologie létale, ce qui entraîne un retard en termes de dépistage précoce et de prise en charge et le décès de femmes à la fleur de l'âge. D'Abdelouahab

a insisté également sur le rôle du médecin et des médias, tous supports confondus, dans la sensibilisation pour réduire la prévalence de ce fléau qui a atteint des niveaux «alarmants», d'autant que cette maladie touche des femmes dont la moyenne d'âge est inférieure à 45 ans, alors que les Européennes en sont atteintes à l'âge de 60 ans et plus. Outre les facteurs de l'âge, l'hérédité, les hormones, et les rayons X qui favorisent le risque d'avoir ce type de cancer, il y a aussi d'autres facteurs tels que l'environnement, l'obésité, la mauvaise alimentation, la dépendance au tabac et le manque de mobilité, a-t-elle ajouté. La présidente de l'Association d'aide aux cancéreux «El Amel», Hamida

Kettab, a déploré aussi la situation épidémiologique qui a empêché les malades d'effectuer des séances thérapeutiques et causé la détérioration de leur état de santé, voire aussi la réduction des chances de leur guérison. Elle a également regretté les pénuries de certains médicaments essentiels destinés au traitement du cancer depuis l'apparition de la pandémie. Concernant les espaces de rendez-vous pour la radiothérapie, un problème qui se pose toujours au niveau des centres Pierre et Marie Curie d'Alger et de Blida, l'intervenante a affirmé que ce problème sera réglé après l'application effective de la plateforme numérique lancée par le ministère de la Santé. L. A. R.

Afin de maintenir la stabilité du marché pétrolier

Attar : «L'alliance Opep-non Opep doit se poursuivre»

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés non-Opep doivent «absolument» poursuivre leur coopération afin de maintenir la stabilité du marché pétrolier qui devrait souffrir d'un retour plus lent que prévu des prix à leur niveau de 2019, a préconisé, hier le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Dans une interview accordée à un quotidien national Attar, a indiqué : «L'accord Opep+ mis en œuvre le 1^{er} mai 2020, et son respect globalement, notamment par les plus gros producteurs que sont l'Arabie saoudite et la Russie, a permis aux prix de remonter autour de 40 dollars le baril pour le moment. Cette alliance est encore nécessaire et doit absolument se poursuivre si on veut éviter de rentrer dans une période d'absence totale de vision sur le court terme surtout». Selon lui, sans cette alliance Opep-non-Opep, «nous aurions eu affaire à un marché très instable et probablement en-dessous du niveau

actuel». La poursuite de cette alliance trouve toute son importance dans le contexte d'incertitudes autour de la crise sanitaire et la reprise de la demande, qui caractérisent le marché actuellement. «Pour le moment, il est vrai que le monde entier ne suit en premier qu'une éventuelle fin de pandémie, suivie d'une reprise de la demande mondiale. Mais ce n'est pas suffisant à mon avis, car d'autres paramètres qui découlent aussi du rythme et du mode de cette reprise vont certainement empêcher les prix de revenir rapidement au niveau connu en 2019 et probablement pas ou jamais à celui de 2013», explique-t-il. Ainsi, dans des conditions aussi incertaines, les prix du brut devraient atteindre une moyenne de 40 dollars le baril en 2020 et 50 à 60 dollars en 2021, selon le ministre qui se réfère sur ce sujet aux études des «plus grands» analystes. Interrogé sur la capacité de l'Algérie à préserver ses équilibres financiers avec ce niveau

de prix, Attar a souligné que le pays «peut et doit» survivre avec un baril à 60 dollars ou moins. «A mon avis, il ne faut plus se poser ce genre de question à l'avenir, et agir d'abord pour décider de ce que nous devons faire progressivement à court et moyen terme pour sortir de cette dépendance de la rente pétrolière», explique le ministre, tout en rappelant l'objectif fixé par le président de la République et qui vise la réduction de 20 % de cette dépendance à court terme. Evoquant la nécessité de relancer la production déclinante d'hydrocarbures en Algérie, Attar a reconnu que «les plus grands gisements ont été malmenés depuis deux décennies par un soutirage accéléré, mais hélas non accompagné de mesures de conservation et de rénovation des techniques d'exploitation». Cette situation est due essentiellement au «retard dans la rénovation des techniques d'exploitation et à l'absence d'initiatives en matière d'amélioration des taux

de récupération, d'une part, et de développement avec mise en production rapide des nouveaux gisements découverts même s'ils sont de petite taille, d'autre part». Il s'agit de manque d'initiatives en matière de suivi de l'état des puits en production et d'insuffisance du renouvellement des réserves. «Ce sont deux chantiers importants que nous sommes décidés plus que jamais à faire avancer dans les meilleurs délais», insiste-t-il. Dans ce cadre, le ministre a mis en exergue l'importance de promulguer les 43 décrets d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, pour permettre le lancement d'une large campagne de promotion du partenariat aussi bien en amont qu'en aval. Pour ce faire, le ministre a mobilisé pas moins de 70 cadres de haut niveau, organisés au sein de 7 groupes de travail et un comité de pilotage, et qui ont pu préparer jusqu'à maintenant 25 décrets exécutifs, alors que le reste devrait être finalisé avant la

LA QUESTION DU JOUR

Le tueur pervers est toujours à l'œuvre

Suite de la page une

C'est parce qu'il sait cela, que le président américain, qui se dit aller mieux, mais qui précise aussitôt que cela n'est pas assez, qu'il faut attendre les prochaines heures pour savoir avec plus d'exactitude le sort qui lui est réservé. Chez nous, quand la circulation du virus allait bon train, le port du masque s'était largement répandu. Ce n'est plus du tout ce que l'on observe aujourd'hui. Avec ce virus diabolique, c'est pourtant juste le contraire qu'il faut faire : faire preuve pendant la décade de plus de vigilance et de prudence qu'au plus haut de la vague. Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut éviter une deuxième vague, ou ce qui ailleurs passe pour telle, car même ce point fait problème. C'est parce que les Français avaient réellement cru que les beaux jours étaient de retour que les voilà en train d'être reconfinés les uns après les autres. Hier, c'était les Marseillais, et aujourd'hui peut-être les Parisiens, qui angoissent surtout à la perspective d'une nouvelle fermeture des bars et restaurants. Aujourd'hui, en France, telle est en effet la signification du mot reconfinement. Ce que les Parisiens voudraient, c'est à la fois garder leurs habitudes, ou plutôt les retrouver telles quelles, et qu'on leur dise que l'épidémie est néanmoins en train de se dissiper. Le genre même d'espoir que ce pervers de Covid-19 aime prendre à revers. Aussi longtemps que ni vaccin ni traitement n'aurait été trouvés contre lui, il fera de nous tous ce qui lui plaira. Aux Etats-Unis, ce qui est en cause maintenant que le locataire de la Maison-Blanche est hospitalisé, est d'une tout autre teneur. Les Américains ne sont plus en train de se demander s'il y a une fin pour le Covid-19, mais si leur président sera de force à lui résister, et si la présidentielle se tiendra dans des conditions plus ou moins acceptables. Ils se moquent bien de ce qui peut advenir des bars et restaurants, le souci majeur des Français... et des Britanniques. M. H.

fin de l'année 2020, rappelle le ministre. Concernant les instructions du président de la République relatives à la réduction des dépenses de Sonatrach, Attar a rassuré qu'elles n'auront pas d'impact sur les capacités d'investissement et d'exploration pétrolière et gazière de la compagnie. Il s'agit, a-t-il expliqué, de «supprimer les dépenses et les charges inutiles, (...) de réduire les coûts d'exploitation, (...) de privilégier l'intégration nationale, surtout en matière de sous-traitance dans tous les domaines, pour réduire les importations».

Meriem Benchaoua

Réouverture de l'espace aérien

«Une décision souveraine» tributaire de l'évolution de la pandémie de Covid-19

■ Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a déclaré, avant-hier à Alger, que la réouverture de l'espace aérien «est une décision souveraine tributaire de l'évolution de la situation épidémiologique du Covid-19, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays».

Par Hafsa Ch.

Dans une déclaration à la presse en marge de la Conférence nationale des start-up dont l'ouverture a été présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé a précisé que la situation épidémiologique du nouveau coronavirus «est stable» en Algérie, grâce aux «efforts des pouvoirs

publics». «Nous souhaitons que la situation s'améliore à l'avenir», a déclaré M. Benbouzid qui a souligné que «la réouverture de l'espace aérien est une décision souveraine tributaire de la situation épidémiologique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays». Le nombre des contaminations «demeure élevé dans plusieurs pays, notamment les pays européens voisins», a-t-il précisé, insistant sur «le respect des mesures préventives» et «la poursuite des campagnes de sensibilisation et de prévention». A une question sur les démarches entreprises par l'Algérie pour l'acquisition du vaccin anti-Covid-19, le premier responsable du secteur a indiqué que l'Algérie «n'importera pas le vaccin anti Covid-19 avant qu'il ne soit administré dans le pays producteur et avant de s'assurer qu'il n'a pas d'effets secondaires».

«L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé que le vaccin anti-Covid-19 ne sera pas disponible avant 2021», a-t-il rappelé, réaffirmant que l'Algérie établit, par la voie de l'Institut



Pasteur, «des contacts avec plusieurs pays, à l'instar de la Chine, la Russie et la Grande-Bretagne concernant ce vaccin, de même qu'elle (l'Algérie) est au fait des prix, suit l'évolution de la fabrication du vaccin et attend

sa production». «Il a été convenu avec plusieurs pays de l'achat collectif du vaccin anti-Covid-19 pour bénéficier de prix qui soient raisonnables et de garanties collectives», a indiqué M. Benbouzid. Concernant le vac-

cin antigrippal, le ministre a fait savoir que la campagne annuelle débutera le 15 octobre courant, précisant que toutes les conditions ont été réunies et que le vaccin est disponible.

H. Ch.

Une enquête nationale a été lancée Vers l'évaluation du service public de l'eau

UN GROUPE de pilotage chargé de lancer et de superviser une vaste opération de recueil d'informations pour évaluer la situation du service public de l'eau à travers le territoire national a été installé par le ministre des Ressources en eau, a indiqué, avant-hier, ce département ministériel.

Le but de l'enquête confiée à ce groupe de pilotage installé jeudi dernier sous le slogan «Qualité du service public de l'eau : la parole aux consommateurs», «consiste à évaluer la situation du service public de l'eau, dans chaque commune et quartier du pays», lit-on dans le document. De ce fait, l'Agence de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), a été mandatée afin de faire appel à plus de 5 000 jeunes universitaires pour des emplois temporaires. Ils recevront une formation en ligne et seront chargés de recueillir les renseignements auprès des consommateurs, dans leurs localités de résidence, précise la même source. L'enquête nationale qui tend à livrer une cartographie précise du vécu des citoyens, permettra d'évaluer l'impact des efforts déployés par le secteur, dans l'amélioration de l'alimentation en eau et d'affiner les programmes de développement en cours, a-t-on souligné. Selon le ministère, cette opération vient compléter celle relative à l'inventaire du patrimoine hydraulique propre à chaque commune (en cours depuis plusieurs semaines). L'enquête permettra au ministère d'évaluer la performance du service public de l'eau, en se plaçant du point de vue du citoyen, a-t-on encore ajouté.

Sérine N.

Start-up La nouvelle législation, appelée à évoluer, a permis de structurer l'écosystème

La nouvelle législation algérienne ayant permis de définir le statut de start-up, ainsi que ses dispositifs légaux de soutien, ont contribué efficacement à structurer l'écosystème de ce type d'entreprises, ont indiqué, avant-hier à Alger, plusieurs intervenants au panel dédié aux start-up.

Lors du panel consacré à l'aspect légal des start-up, les spécialistes et représentants administratifs participant à cette rencontre ont relevé l'intérêt du cadre législatif mis en place afin de définir les start-up, notamment à travers un label «start-up» permettant à celles-ci de bénéficier des avantages accordés par les dispositifs de soutien étatiques. Pour Noureddine Ouadah, représentant du ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, le texte législatif concernant la start-up «aura un rôle fondamental dans les prochains mois dans l'écosystème». Pour sa part, Dounia

Boughambouz, experte en télécommunications, s'est réjouie de «la prise de conscience de structurer l'écosystème des start-up». Un intérêt, a-t-elle expliqué, né notamment du fait du potentiel des innovateurs algériens qui parviennent aux premières places dans l'ensemble des manifestations scientifiques internationales.

«La volonté de l'Etat sera certainement très bénéfique pour ces jeunes, car ils vont bénéficier des dispositifs qu'offriront les dispositions prises, notamment à travers la création du Fonds national dédié aux start-up», a-t-elle estimé.

En revanche, elle a jugé nécessaire d'adapter la législation en vigueur afin de faciliter l'entrée et la sortie de l'investisseur dans le capital d'une start-up.

«La nature même de la start-up veut qu'il y ait une certaine facilité dans l'entrée et la sortie d'investisseur. Le cadre légal doit s'adapt-

ter à cet aspect là», a-t-elle noté. D'autre part, l'intervenante a fait observer que les investisseurs privés ont également un rôle à jouer dans le soutien de la start-up.

Cela n'implique pas uniquement, a-t-elle ajouté, le financement en lui-même mais également «l'accès au carnet d'adresses» de l'investisseur afin de pouvoir développer la start-up ou parvenir à décrocher de nouveaux marchés.

Par ailleurs, Walid Ghanemi, responsable de la start-up «Legal doctrine» spécialisée dans la collecte et la mise en ligne de législations et de réglementations, a estimé que «la mise en place d'un cadre juridique permettra aux jeunes de se structurer et d'avoir plus de visibilité sur le secteur». En revanche, il a fait observer la nécessité d'adapter ces textes législatifs tout au long de l'évolution de l'écosystème des start-up.

Yanis Gh.

Tourisme

Plusieurs mesures prises pour éradiquer la bureaucratie

Le ministre du Tourisme, Mohamed Hamidou, a affirmé, avant-hier à Alger, que plusieurs mesures avaient été prises pour éliminer «les obstacles bureaucratiques et encourager l'investissement» dans le secteur, dont «l'examen des dossiers d'octroi d'agrément aux agences touristiques et hôtels en un mois au plus tard». «En vue d'encourager l'investissement dans le secteur du tourisme et

d'éradiquer la bureaucratie, plusieurs mesures ont été prises, dont l'examen des dossiers d'octroi d'agrément aux agences du tourisme et hôtels dans un délai ne dépassant pas un mois au plus tard, ainsi que d'autres visant la création de la richesse et de l'emploi dans le secteur», a déclaré le ministre à la presse, en marge de la Conférence nationale des start-up, dont les travaux ont débuté sous la présidence

du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans le cadre des démarches visant à encourager le tourisme interne, le ministre a rappelé que son département avait conclu «des conventions avec des hôtels, la Société nationale des transports ferroviaires et la compagnie Air Algérie en vue de baisser les prix de 50 %». Ces conventions «vont donner un nouvel élan au tourisme interne et

relancer le tourisme saharien dont la saison débutera à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mars», a-t-il ajouté. A une question sur les pertes enregistrées par le secteur du Tourisme en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, le ministre du Tourisme a indiqué que «des commissions nationales et locales s'attellent à vérifier les chiffres pour aboutir aux chiffres réels».

Melissa A.

Bourse d'Alger

Création d'un compartiment de financement dédié aux start-up

■ Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah, a annoncé, avant-hier à Alger, la création prochaine d'un compartiment de financement dédié aux start-up au sein de la Bourse d'Alger.

Par Lylia K.

S exprimant lors des travaux de la Conférence nationale des start-up organisée au Centre international des

OMT et OCDE

La forte baisse du tourisme menace des millions d'emplois

Avec une baisse de 60 à 80 % du tourisme international prévue pour 2020, et une chute des exportations de 910 à 1 200 milliards de dollars américains, plus de 100 millions d'emplois directs dans le secteur du Tourisme sont en danger, a mis en garde avant-hier l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) des Nations unies. Un communiqué conjoint, publié par l'OMT et l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde), explique que la crise du Covid-19 a dévasté l'économie du tourisme, avec des effets sans précédent sur les emplois et les entreprises. «Le tourisme a été l'un des premiers secteurs à être profondément touché par les mesures d'endiguement du Covid-19 et avec les restrictions de voyage en cours et la récession mondiale qui se profile, il risque également d'être l'un des derniers à se redresser», souligne la même source. De nombreuses entreprises touristiques luttent pour leur survie, avec un effet disproportionné sur les femmes, les jeunes, les communautés rurales, les peuples autochtones et les travailleurs du secteur informel. La crise du Covid-19 crée également des difficultés encore plus grandes pour les économies à faible revenu et en développement, et leurs communautés locales, qui dépendent de manière disproportionnée du tourisme et sont donc confrontées à un risque sérieux de pauvreté accrue, poursuit le communiqué. A la veille de la réunion des ministres du Tourisme du G20 sous la présidence saoudienne, l'OCDE et l'OMT appellent à «une action forte et urgente sur trois fronts pour préserver les moyens de subsistance de millions de personnes», a-t-il ajouté. Le tourisme est un moteur majeur de l'économie mondiale, puisqu'il représente 7 % du commerce international. A l'échelle mondiale, le tourisme génère directement ou indirectement un emploi sur dix, a conclu le communiqué.

R. E.

conférences Abdelatif-Rahal (CIC), le président de la Cosob a indiqué que «la création de ce compartiment sera créé en collaboration avec des banques et acteurs de la place financière», ainsi que «les services du ministère délégué de l'Economie de la connaissance et des Start-up». «Nous sommes en phase de création de ce compartiment dédié aux start-up au sein de la Bourse d'Alger, où des entreprises ayant atteint une certaine maturité et stabilité financière peuvent venir solliciter et relever des financements», a fait savoir M. Berrah, précisant que les entreprises qui parviendront à ce niveau-là auront plus de visibilité et la garantie d'une notoriété nationale et internationale. Toujours en coordination avec le ministère délégué de l'Economie de la connaissance et des Start-up, le président de la Cosob a souligné que ce compartiment sera appelé «le compartiment d'excellence». Evoquant l'environnement et l'écosystème des start-up en Algérie, l'intervenant a rappelé le rôle des autres mécanismes de financement, notamment les banques qui jouent, selon lui, un «rôle essentiel et vital» dans la vie de toutes les entreprises, y



compris des start-up. Le financement participatif à travers le nouveau Fonds mis en place pour soutenir les projets innovants est également primordial, a relevé le président de la Cosob, tout en faisant état de la création d'une plateforme numérique gérée par un conseiller en financement participatif agréé par la Cosob et qui organise la collecte de fonds auprès des investisseurs particuliers ou institutionnels intéressés et qui croient au potentiel de la start-up algérienne. M. Berrah a

recommandé, à l'occasion, que les jeunes créateurs de start-up soient en mesure de développer des «idées cohérentes» sur le développement de leurs activités et sachent comment attirer l'investisseur. Mettant l'accent sur l'aspect formation, le président de la Cosob a indiqué, en outre, que des partenariats ont été concrétisés avec des instituts de formation nationaux et internationaux pour accompagner les créateurs de start-up. Pour rappel, les travaux de la Conférence nationale des start-

up, «Algeria Disrupt 2020», ont débuté samedi à Alger, sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et des membres du gouvernement. Près de 1 000 participants prennent part à ce rendez-vous, entre start-up, incubateurs, représentants d'institutions gouvernementales et financières, opérateurs économiques, experts, associations, universités et centres de recherches.

L. K.

Agriculture/Tizi-Ouzou

La culture du safran au cœur d'une journée de vulgarisation à Ath Yenni

La promotion de la culture du safran en zone de montagne a été au cœur d'une journée de vulgarisation sur l'économie et la culture de cette épice la plus chère au monde, organisée avant-hier à Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, ont fait savoir les organisateurs. Organisée par des agriculteurs de cette localité en collaboration avec l'Association nationale des producteurs de safran (ANPS) au Centre culturel Mouloud-Mammeri, cette journée a été l'occasion

pour les agriculteurs de la région de connaître les conditions de mise en place d'une safranrière et l'itinéraire technique de culture de ce bulbe, a-t-on ajouté. La présidente de l'ANPS, Sidi Haket Louisa, a expliqué comment se pratique cette culture, le choix des bulbes qui doivent être plutôt de gros calibre pour une meilleure production, la période de plantation située entre fin août et septembre, voire jusqu'à début octobre, l'entretien des parcelles, la récolte et le séchage des pistils de safran, leur conser-

vation et commercialisation, tout en préconisant une culture biologique, afin d'obtenir un produit de qualité qui gardera toutes ses vertus nutritionnelles et médicinales, mais aussi qui aura sa place sur le marché extérieur. Trois agriculteurs d'Ath Yenni se sont déjà lancés dans la culture de l'or rouge, à savoir MM. Hamani et Metref, qui cultivent le safran depuis deux ans, et cette année Djenane Abderrahmane, a-t-on appris des organisateurs.

Mohamed A.

Brexit

Londres peut «très bien vivre» avec un no-deal, selon Johnson

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a estimé hier que le Royaume-Uni pourrait «très bien vivre» avec un no-deal, si ses négociations commerciales post-Brexit avec l'Union européenne, toujours dans l'impasse, n'aboutissent pas à un accord avant la fin de la période de transition. Le Royaume-Uni a officiellement quitté l'UE le 31 janvier, mais il continue d'appliquer les règles européennes jusqu'au 31 décembre. Faute d'accord commercial à cette date, seules les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ses droits de douane élevés s'appli-

quaient, avec de potentielles conséquences désastreuses pour une économie britannique déjà fragilisée par la pandémie de nouveau coronavirus. «Je ne veux pas particulièrement qu'on aboutisse à (une relation) comme celle avec l'Australie ou basée sur les règles de l'OMC, mais nous pouvons très bien vivre avec ça», a estimé, hier, Boris Johnson sur la BBC. «Je pense que nous pouvons puissamment prospérer dans ces circonstances», a-t-il ajouté. Cette déclaration intervient alors que le dirigeant conservateur s'était pourtant mis d'accord la veille avec la présidente de la Commission euro-

péenne, Ursula von der Leyen, pour que Londres et Bruxelles intensifient leurs négociations, qui restent dans l'impasse à l'issue d'une neuvième session de discussions cette semaine, malgré un timing de plus en plus serré. Boris Johnson a en effet fixé au prochain sommet européen du 15 octobre la date butoir pour qu'un accord soit trouvé et puisse être mis en application d'ici à la fin de l'année, quand les Européens le laissent jusqu'à la fin du mois. Le Premier ministre britannique estime encore possible que les deux parties parviennent à un compromis, mais a cependant souligné qu'il restait

«différents problèmes à régler». «L'Union européenne doit comprendre que nous sommes tout à fait sérieux sur la nécessité de contrôler nos propres lois et nos propres réglementations», a-t-il prévenu, se montrant ferme notamment sur la souveraineté des zones de pêche britanniques, un point d'achoppement récurrent dans les négociations. Le calendrier de la reprise des discussions reste encore flou, le négociateur britannique David Frost ayant simplement signalé avant-hier sur Twitter qu'elles débuteraient «dès que possible la semaine prochaine».

Khadija N./Agences

Séisme de Mila

L'Etat déterminé à prendre les mesures adéquates en faveur des sinistrés

■ Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Abdellah Moundji, a fait état, avant-hier, à Mila, de la «détermination de l'Etat à prendre en charge des sinistrés impactés par le séisme qui a frappé la wilaya et occasionné des dégâts aux habitations en prenant les mesures adéquates en faveur des intérêts des citoyens».

Par Walid B.

A ce titre, le SG du ministère de l'Intérieur a ainsi réitéré «le soutien de l'Etat aux citoyens» et fait part de ses «efforts continus pour prendre soin d'eux», et ce, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya, en compagnie du secrétaire général du ministère de l'Habitat, pour informer les représentants des sinistrés des résultats des études d'aménagement des lotissements consacrés à leur relogement. «Ces mesures ont été prises conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui surveille en permanence l'avancement du dossier», a-t-il poursuivi, rappelant, dans ce contexte, les décisions strictes et rapides prises à cet égard, y compris le «déclassement des terres agricoles destinées à la construction de logements pour les sinistrés dans un court délai». Selon le même responsable, parmi les efforts consentis par l'Etat au profit des sinistrés, il y a également la prise en charge financière relative à l'aménagement de 5 lotissements dans les communes de Mila, Zeghaia et Sidi Khalifa, estimée à environ 8 milliards de dinars

selon les études réalisées, en plus des aides qui seront allouées pour la construction des logements. De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Habitat, Mohamed El Habib Zahana, a rassuré les sinistrés quant aux «efforts continus consentis par l'Etat pour les prendre en charge», relevant que la rencontre d'aujourd'hui intervient conformément aux engagements pris par les ministres de l'Intérieur et de l'Habitat lors de leur dernière visite à Mila, visant à dévoiler les résultats des études consacrées à l'aménagement de 5 lotissements pour reloger les sinistrés du séisme. Et d'ajouter que ces lotissements renferment plus de 3 000 parcelles affectées à la construction d'habitations individuelles dans un style architectural identique, en phase avec le tissu urbain et culturel de la région. M. Zahana a assuré, en outre, que les bénéficiaires de ces parcelles devront en contrepartie «respecter le cahier des charges, la superficie de la construction attribuée pour chaque bénéficiaire notamment, la façade de l'habitation et ses dimensions telles que la hauteur», cela en plus du «respect des espaces destinés aux installations publiques et les espaces verts». Les deux responsables



ont, par ailleurs, assisté à des exposés consacrés aux résultats des études d'aménagement des lotissements, effectués par des bureaux d'études spécialisés originaires de plusieurs wilayas, en présence des autorités locales et des représentants des sinistrés.

Au cours de cette réunion, des propositions portant sur la concordance de l'architecture des habitations individuelles, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont également été émises. Enfin, les responsables des ministères de l'Intérieur et de l'Habitat ont

affirmé que les nouveaux quartiers disposeront des installations nécessaires et que l'aide au logement est en «bonne voie», faisant savoir qu'une réunion similaire se tiendra avec les parties concernées pour matérialiser cette opération. **W. B.**

Société civile

Vers la mise en place d'une carte nationale numérique

Le conseiller auprès du président de la République chargé de la Société civile et de la Communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé, avant-hier après-midi à Guelma, qu'une carte nationale numérique de tous les acteurs de la société civile du pays sera «prochainement» mise en place. Lors d'une rencontre de concertation avec le mouvement associatif et la société civile à la salle des délibérations de la wilaya en présence des autorités locales, M. Berramdane a précisé qu'un groupe d'experts œuvrent depuis près d'un mois en coordination avec la direction de développement du système informatique à la Présidence de la République à élaborer une plateforme numérique contenant une carte nationale des associations. Cette plateforme permettra de connaître toutes les associations à l'échelle nationale, des comités de quartiers aux associations nationales en passant par les associations activant au niveau des communes et des wilayas, a indiqué l'intervenant qui a ajouté que les associations, institutions et organisations de la communauté nationale à l'étranger y figureront. Chaque organisation ou

acteur associatif y détiendra un nom d'utilisateur et un mot de passe et pourra publier ses activités sur cet espace numérique, a-t-il ajouté, considérant que cette carte numérique permettra aussi «une évaluation minutieuse des activités des associations et leurs domaines d'intérêt puis l'orientation des associations vers certains domaines négligés

par la société civile». L'intervenant a appelé les acteurs de la société civile à coordonner et s'organiser en fédérations de wilaya et nationales pour mieux communiquer avec les autorités publiques, ajoutant qu'il fallait aux associations s'intéresser aux formations administrative, juridique, financière et de marketing pour mieux

maîtriser la gestion comptable et financière. Il a également souligné aux représentants du mouvement associatif local l'importance accordée à la société civile en tant que «partenaire actif pour bâtir l'Algérie nouvelle» dans le projet d'amendement de la Constitution dont six articles et le préambule consolident le rôle de la société civile. Les représen-

tants des associations ont présenté, lors de cette rencontre de six heures, une série de propositions sur le renforcement effectif du rôle de la société civile que le conseiller auprès du président de la République a qualifié de «sérieuses, efficaces et importantes» pour l'élaboration d'une stratégie future pour la société civile. **Farouk F.**

Sûreté d'Alger/Criminalité

3 arrestations pour vol de tampons de regard et de bacs à ordures

La brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Cheraga a mis un terme à l'activité d'un groupe criminel composé de trois individus spécialisés dans le vol de tampons de regard et de bacs à ordures, a indiqué un communiqué de la Sûreté d'Alger. L'opération a eu lieu immédiatement après le signalement de 3 individus à bord d'une camionnette, se livrant au vol de tampons de regard et d'un couvercle en plastique d'un bac à ordures dans un quartier de la ville de Cheraga (Ouest d'Alger). Les suspects ont été, par la suite, arrêtés et soumis au contrôle sécuritaire et administratif qui s'est soldé par la saisie des objets volés qui étaient à bord du camion. Après parachèvement des formalités légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes.

7 641 appels téléphoniques reçus sur les lignes 1548 et 17

Par ailleurs, la salle des opérations relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger a reçu, durant la période allant du 20 au 24 septembre passé, un total de 7 641 appels téléphoniques sur le numéro vert 1547 et celui de secours 17, afin de signaler les différentes affaires liées à la criminalité et recevoir des orientations, a indiqué avant-hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. «Pour l'exploitation optimale des signalements des citoyens, la salle des opérations relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger veille à notifier instantanément et efficacement les différents appels téléphoniques signalant des faits liés à la criminalité aux forces de police sur le terrain qui intervien-

nent avec professionnalisme, ce qui a permis de mener plusieurs interventions sanctionnées par l'arrestation de 13 suspects». Ces opérations ont permis «la saisie de 507 comprimés psychotropes, 22 gr de cannabis, deux solutions anesthésiantes, une bouteille de gaz lacrymogène, cinq armes blanches et un montant de 22 000 DA comme revenus du trafic», a précisé la même source. «Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger invitent les citoyens à contribuer davantage à la sécurisation, en mettant à leur disposition le numéro vert 1548, celui de secours 17 et la ligne 104, ou encore l'application Allô Chorta et la page Facebook de la Sûreté de wilaya d'Alger, pour signaler toute atteinte à l'intégrité des personnes et des biens», a conclu le communiqué.

Yacine N.

Célébration du centenaire de la naissance de Mohammed Dib

L'œuvre et le parcours de l'écrivain revisités

■ Les auteurs Mohamed Sari et Ahmed Benzlikha ont participé, samedi, à une rencontre littéraire autour de l'œuvre et le parcours du grand écrivain algérien Mohammed Dib. Cette rencontre, organisée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, s'inscrit dans le cadre de la manifestation «La rentrée culturelle». Les participants ont salué le travail de cet écrivain, précisant qu'il a su se «prémunir de toute influence occidentale», mettant ainsi sa plume au service de son pays.

Par Abla Selles

Une rencontre littéraire sur l'œuvre prolifique de Mohammed Dib, un des romanciers les plus importants de la littérature algérienne contemporaine, a été animée, samedi à Alger, par les auteurs Mohamed Sari et Ahmed Benzlikha, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain.

Tenue dans le cadre de la manifestation «La rentrée culturelle» qui se déroule depuis le 26 septembre, la rencontre a eu lieu à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, en l'absence de représentants de la Fondation Mohammed-Dib, annoncés au programme et devant un public très peu nombreux.

L'auteur, traducteur et actuel président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Mohamed Sari, qui a rappelé que Mohammed Dib a su se «prémunir de toute influence occidentale», mettant ainsi sa plume au service de son pays,

dans des «œuvres engagées», jusqu'à relever sa marginalisation car, explique le conférencier, «il n'entrait pas dans le moule de l'idéologie dominante néo-colonialiste».

Dans «Curieux comportement des critiques français et européens à l'égard de nos livres», un texte qu'il avait écrit, Mohammed Dib estime que le «jugement» des Occidentaux à l'égard d'une œuvre écrite par un auteur maghrébin, n'est «jamais innocent» car, ce n'est plus «l'œuvre d'un homme qui écrit», écrivait-il, mais celle d'un «maghrébin qui se réfère à son ethnie».

Mohamed Sari a ensuite évoqué le long séjour de Dib en Finlande et le changement de registre d'écriture, passant ainsi à une littérature qualifiée d'«éclaircie», avec le transfert du conflit de l'échelle de la réalité vécue à celle de la réflexion, dans une écriture qui s'est défaite des normes du roman classique entretenues jusqu'alors par l'auteur de «La grande maison».

Le romancier, poète et spécialiste en communication, Ahmed Benzlikha, a pour sa part rendu



compte de «sa rencontre» avec Dib, à travers ses écrits à la «portée humaniste», ce «rapprocheur» dont l'imaginaire s'est nourri du mixage des «deux veines» issues des écoles, «populaire» (de la rue) et «colo-

niale», qui s'est intéressé aux «contours et aux travers de l'être humain», resté selon lui, «le même». «Du Sahara algérien aux flots de neige nordique de Finlande, Dib semble nous dire dans un élan littéraire purement

humaniste que l'individu est resté le même», explique l'auteur d'«Elias». Ahmed Benzlikha rappellera l'univers de Dib en «perpétuelle création», doté d'une esthétique «fondamentalement issue du terroir». **A. S.**

Agend'Art

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Jusqu'au 7 octobre :

Exposition sur l'Histoire du théâtre local. Exposition d'arts plastiques.

Aujourd'hui à partir de 14h :
Ouverture de la 8^e édition du Café littéraire. Rencontre littéraire avec Abderazzak Boukebba comme invité.

Soirée poétique.

Bibliothèque nationale d'El-Hamma (Alger)

Jusqu'au 7 octobre :
Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi organise une exposition photographique.

Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 7 octobre :
-Exposition d'arts plastiques «Amour divin» de l'artiste Mohamed Mebarki.

-Exposition de photographies sur la femme sahraouie par le photographe Rafik Zaidi
Diwaniya Art Gallery (Cheraga, Alger)

Jusqu'au 13 janvier 2021:
Exposition collective d'arts plastiques «Massarat» (parcours) avec les artistes algériennes Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou ainsi que Lulwah Al Homoud (Arabie saoudite), Mohamed Ibrahim El Masry (Egypte), Ghada Zoughby (Liban), Rashid Diab (Soudan), Mohamed Al Ameri (Jordanie), Mohamed Abou El Naga (Egypte) et Shadi Talaei (Iran).

Nadji Mega Bookstore Ouverture de la plus grande librairie en Algérie

La librairie Nadji Mega Bookstore, la plus grande en Algérie, a ouvert ses portes, samedi, à la cité Amirouche dans la commune d'Houssein Dey, au grand plaisir d'un public passionné et féru de lecture, venu nombreux dès les premières heures.

De longues files se sont formées avant l'ouverture de la librairie, constituées, pour la plupart, de jeunes universitaires et d'élèves.

Les gérants de cet espace dédié au livre ont veillé à prendre toutes les mesures préventives contre le nouveau coronavirus, avant l'accès des visiteurs, dont la limitation du nombre à 40 personnes à l'intérieur de la librairie et le port obligatoire de la bavette.

Le visiteur de cet espace littéraire dont l'ouverture intervient dans une conjoncture difficile marquée par une limitation des activités culturelles en général et celles dédiées au livre en particulier, notamment après le report

du Salon international du livre d'Alger (Sila), meublera à l'occasion le vide dont il souffre en s'achetant de nouveaux ouvrages.

Les parents portent un intérêt particulier aux livres pour enfants, aux articles scolaires et aux beaux cartables exposés dans les stands dédiés aux enfants, a-t-on constaté.

D'une surface de 1 300 m², la librairie qui compte 3 niveaux, renferme dans un beau décor attrayant 1 400 ouvrages exposés et 40 000 autres en stock, traitant de différentes spécialités, entre ouvrages scientifiques, littéraires et livres parascolaires, notamment, les dictionnaires, les Atlas et les encyclopédies.

Cette nouvelle librairie offre une panoplie d'ouvrages aux passionnés du roman et d'autres œuvres littéraires à travers notamment la maison d'édition «Dar El Izza wal El Karama Lil Kitab» qui a déjà créé des librairies à Oran, Tlemcen, Sétif, Béchar et autres

wilayas du pays.Redouane Lemsioui, l'un des gérants de cette maison d'édition, a affirmé qu'un grand intérêt est accordé à la qualité du contenu, à la forme et à la manière de la présentation pour mettre à la disposition du lecteur un produit de qualité.

Le même intervenant a indiqué que l'équipe qui gère cette méga librairie a une expérience riche dans la publication et la distribution et collabore avec de grandes maisons d'édition égyptiennes, libanaises, syriennes et jordaniennes, voire françaises dont Hachette spécialisée dans les dictionnaires.

Outre la vente des livres, il y aura également d'autres projets, à savoir : des espaces pour la vente-dédicace, des rencontres culturelles et intellectuelles et des galeries pour des expositions artistiques, a fait savoir M. Lemsioui.

M.K

Musée du Quai Branly

Philippe Echaroux rend hommage aux Suruï

L'installation photographique nocturne «Dans la mémoire du monde» sera visible durant tout le mois d'octobre au musée du Quai Branly. D'immenses visages nous observent depuis les arbres. «Dans la mémoire du monde» est une installation créée par le street artist marseillais Philippe Echaroux, exposée en nocturne durant tout le mois d'octobre au musée du Quai Branly, dans le 7^e arrondissement de Paris, et visible

depuis la rue de l'Université et le Quai Branly. Le HuffPost a rencontré l'artiste et son œuvre, Philippe Echaroux rend hommage aux Païter Suruï en projetant leurs portraits photos sur des arbres. Les Suruï font partie d'une tribu autochtone du Brésil qui lutte pour préserver l'intégrité de son territoire et le respect de son mode de vie. Habitants de l'Amazonie, ils sont en proie à la déforestation de leur foyer. «Malheureusement, ces gens-là

sont dans une situation plus que critique. Je trouve ça important qu'ils appartiennent à notre mémoire. C'est une volonté de faire entrer ces indiens dans notre souvenir», assure l'artiste. L'objectif de cette projection est de faire prendre conscience aux visiteurs les menaces qui pèsent sur ce peuple. Le Marseillais de 37 ans a décidé de projeter en lumière ses œuvres sur les feuillages des arbres afin de ne pas laisser de traces de son pas-

sage. «Je me suis dit que si je devais faire de l'art urbain je devais faire ça à ma propre manière. L'idée de la lumière m'est rapidement venue. Ça répondait à un cahier des charges que je m'étais fixé, que cela soit éphémère. Quand on défend l'écologie c'est très bien de produire quelque chose qui peut faire sens et qui ne laisse pas de traces», explique Philippe Echaroux.

R. I.



Azerbaïdjan

Les bombardements s'intensifient dans le conflit du Karabakh

■ *Forces séparatistes arméniennes du Nagorny Karabakh et armée azerbaïdjanaise ont intensifié hier les échanges de tirs d'artillerie, visant notamment la capitale indépendantiste et la deuxième ville d'Azerbaïdjan, au huitième jour de combats meurtriers.*

Par Rosa C.

Les deux camps ont aussi multiplié les déclarations belliqueuses, faisant fi des appels à la trêve de l'essentiel de la communauté internationale, et se rejetant la responsabilité du conflit.

Depuis vendredi, Stepanakert, principale ville du Karabakh, a été la cible de frappes, forçant la population à se terrer dans les caves et les abris. Depuis la nuit de samedi à hier, la ville est privée d'électricité.

Les tirs de roquettes ont repris avec une intensité nouvelle hier vers 09h30 (05h30 GMT), ont constaté les journalistes de l'AFP dans la cité, où les sirènes retentissent de manière quasi incessante. Le centre et la périphérie ont été touchés, et au nord-est de la fumée noire s'élevait dans le ciel.

Les habitants se réfugient dans les abris existants, comme la crypte d'une église où plusieurs familles se sont terrées dans une atmosphère résignée.

«Les forces azerbaïdjanaise visent des cibles civiles», a accusé le porte-parole du ministère arménien de la Défense, Arstroun Hovhannissian.

Selon les autorités locales, il s'agit de tirs de système de lance-roquettes multiples Smertch et Polonez. Des drones survolent aussi la ville.

Le président de la République auto-proclamée, Araiik Haroutiounian, a annoncé qu'en représailles ses forces allaient désormais viser les infrastructures militaires installées dans les «grandes villes» d'Azerbaïdjan, situées à plus grande distance du front, appelant les «civils à immédiatement quitter ces villes». Peu après, le ministère azerbaïdjanais de la

Défense a annoncé que la seconde ville du pays «Gandja est sous le feu des forces arméniennes». Bakou a accusé l'Arménie de procéder aux tirs, ce que Erevan dément.

La porte-parole de la présidence du Karabakh, Vagram Pogossian, a revendiqué ces frappes comme étant séparatistes, et affirmé que l'aéroport militaire avait été «détruit».

«Ce n'est que le premier», a-t-il proclamé.

L'Azerbaïdjan a aussi fait état de tirs de roquettes sur «les villes de Terter et Horadz, dans la région de Fizouli» depuis Stepanakert.

Sur le front, comme les jours précédents, les deux camps revendiquaient des succès sur divers champs de batailles.

Samedi soir, le président de la République auto-proclamée a assuré que «l'armée a amélioré ses positions, préparant le terrain pour des avancées».

Le ministère azerbaïdjanais de la Défense a lui affirmé que depuis le début des combats, le 27 septembre, quatorze villages avaient été conquis, ainsi qu'un massif montagneux qualifié de stratégique, le Mourovdag.

Le président azerbaïdjanais, l'Iham Aliev, a annoncé samedi soir sur Twitter la conquête dans cette seule journée de sept villages. Quelques heures plus tôt, il avait réaffirmé que seul un retrait des forces arméniennes des «territoires occupés» pou-



vaient mettre fin au conflit datant des années 1990. Le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a lui estimé que l'Arménie faisait face «au moment peut-être le plus décisif de son histoire contemporaine», appelant à la mobilisation pour «la victoire». Le Nagorny Karabakh, majoritairement peuplé d'Arméniens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan à la chute de l'URSS, entraînant une guerre au début des années 1990 qui a fait 30 000 morts. Le front y est quasiment gelé depuis malgré des heurts réguliers. Les deux camps s'accusent de la reprise des hostilités le 27 septembre, une crise parmi les plus graves, sinon la plus grave, depuis le cessez-le-feu de 1994, qui laisse craindre une guerre ouverte entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Concernant le bilan, toujours très partiel, Bakou ne communiquant pas ses pertes militaires, 245

morts ont été recensés : 209 combattants séparatistes, 14 civils du Karabakh et 22 civils azerbaïdjanais. Mais chaque partie affirme avoir tué plus de deux mille soldats adverses chacune.

Une guerre ouverte entre les deux pays ex-soviétiques du Caucase du Sud laisse craindre une déstabilisation d'ampleur, de multiples puissances étant en concurrence dans la région : la Russie, traditionnel arbitre régional, la Turquie, alliée à l'Azerbaïdjan, l'Iran ou encore les Occidentaux. Ankara est déjà accusé de jeter de l'huile sur le feu en encourageant Bakou à l'offensive militaire et est fortement suspecté d'avoir déployé des mercenaires syriens pro-turcs au Karabakh.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), au moins 64 d'entre eux ont été tués dans ce territoire depuis le début des combats. R. C.



Commentaire

Brouillard

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le Président français vient de prononcer un discours sur le séparatisme, qui, espère-t-il, lui fera gagner de bons points auprès de l'électorat de son pays, dans les faits Emmanuel Macron continue à être au coude à coude avec Marine Le Pen dans les sondages pour la prochaine élection présidentielle. En effet, à un peu plus d'un an et demi du scrutin de 2022, le brouillard continue à peser à droite et à gauche, alors qu'aucun candidat sérieux ne se profile. Selon une enquête Ifop-Fiducial pour «Le JDD» et Sud Radio menée auprès de 1 608 personnes, leurs possibles rivaux ont du pain sur la planche pour convaincre les Français. Sur les onze configurations proposées, le président de la République et la présidente du Rassemblement National occupent toujours les deux premières places du vote du premier tour. Macron rassemble entre 23 et 26 % des voix, alors que sa principale concurrente oscille entre 24 et 27 %. «Elle peut émerger en tête au premier tour de la présidentielle», assure Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop, concernant Marine Le Pen. Selon l'étude, tout dépendra des candidats de la gauche et de la droite. Sur les onze scénarios envisagés, la fille de Jean-Marie Le Pen arrive même à huit reprises en tête. Cinq hypothèses sont envisagées pour le candidat de la droite et à ce petit jeu, c'est Xavier Bertrand, l'actuel président de la région Hauts-de-France, qui s'en sort le mieux (16 % des voix). Il fait mieux que François Baroin (14 %) ou Valérie Pécresse (11 %), tandis que Bruno Retailleau, le président des sénateurs LR (8 %), et Rachida Dati (8 % également) sont largement distancés par Emmanuel Macron ou Marine Le Pen, et font moins bien que Jean-Luc Mélenchon (10 à 12 % des voix). Pour la gauche, le flou persiste, avec la possibilité d'un candidat commun. Mais malgré tous les scénarios envisagés, c'est une nouvelle défaite cuisante qui s'annonce. En cas de candidature en solo, Jean-Luc Mélenchon s'en sort bien mieux qu'Anne Hidalgo (9 %), François Hollande (7 %) ou encore Ségolène Royal (5 %). Le dirigeant de La France Insoumise est aussi celui qui rassemblerait le plus de voix s'il parvenait à «unir» la gauche (15 %), mais ce serait insuffisant pour espérer s'inviter au deuxième tour. Maigre consolation, il fait, là aussi, mieux qu'Anne Hidalgo, la maire socialiste de Paris, qui n'a pas écarté la possibilité de se présenter pour 2022 (13 % en cas de candidature commune pour la gauche) et Yannick Jadot (13 %). Le chef de file des Verts oscille entre 6 et 13 % et réalise son meilleur score (jamais atteint par un candidat écologiste) en tant que candidat unique de la gauche dans cette étude. «Leurs succès aux européennes et aux municipales se fracassent sur les spécificités de la présidentielle», analyse Frédéric Dabi pour expliquer le score des Verts, loin d'être suffisant pour espérer empêcher le face à face annoncé entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen pour l'instant. Surtout que si certains médias évoquent encore et toujours la possibilité d'un joker inattendu comme le fut Emmanuel Macron en 2016, cette fenêtre de temps commence à se refermer à mesure que l'échéance se rapproche. F. M.

Kirghizstan

Des législatives sur fond de craintes d'achat de voix

Le Kirghizstan votait hier un nouveau Parlement, des législatives qui suscitent des craintes d'achat de voix et d'autres irrégularités dans un pays fragilisé par la pandémie de Covid-19.

Les bureaux de vote ont ouvert à 2h00 GMT et ont fermé à 14h00 GMT, les premiers résultats étant attendus dans la journée.

Dans un environnement de régimes autoritaires, ce pays montagneux reste un îlot de pluralisme en Asie centrale ex-soviétique.

Mais avec l'épidémie de coronavirus qui a aggravé la pauvreté de la population, beaucoup mettent en garde contre le risque d'une corruption massive du vote par les partis les plus riches.

Et un journaliste de l'AFP a pu observer plusieurs minibus garés derrière un bureau de vote dans le village de Besh-Kunguey, où la queue pour voter comprenait des dizaines de soldats mais aussi de civils habillés très différemment des habitants

du village, tandis que des hommes baraqués en survêtement surveillaient la queue.

La commission électorale centrale a reconnu que près de 500 000 électeurs (sur un total de 3,5 millions) avaient modifié leur lieu de vote avant l'élection.

A Bichkek, Aisuluu Alybaieva, une enseignante de 34 ans, confiée à l'AFP espérer que les élus qui siègeront au Parlement n'appartiendront pas aux partis qui «achètent les gens», pour parfois seulement 25 dollars, selon des témoins.

La pandémie, qui a atteint un sommet en juillet au Kirghizistan, a montré aux électeurs «comment (les fonctionnaires) travaillent», estime cette élctrice. «Lorsque la pandémie a frappé, nos députés ont pris leurs vacances» comme prévu.

Et dans ce pays pauvre encore appauvri par la pandémie, il est facile de tenter les électeurs. Le procureur de la République a annoncé avoir ouvert une enquête sur des accusations selon lesquelles un parti aurait acheté

des votes contre des sacs de charbon. «Suis-je la seule à voter selon ma conscience ?», lâche devant un bureau de vote de Bichkek Svetlana Lavrova, 55 ans, racontant à l'AFP comment elle a vu elle aussi des dizaines de personnes arriver par minibus, et être accueillies par des hommes leur donnant des papiers avant qu'elles n'entrent dans le bureau de vote.

Sur 16 partis en compétition, deux sont certains d'obtenir des sièges au Parlement qui comprend au total 120 députés.

Le parti Birimdik est considéré comme loyal au président Sooronbaï Jeenbekov et compte parmi ses candidats le frère du président, l'ex-chef du Parlement Asylbek Jeenbekov.

Son principal rival, Mekenim Kirghizstan (Ma Patrie le Kirghizstan), est allié à la puissante famille Matraïmov, dont le chef de file Rayimbek Matraïmov, un ancien responsable des douanes, a été la cible de manifestations contre la corruption l'an passé.



Allemagne

Leipzig bat Schalke 4-0 et prend provisoirement la tête de la Bundesliga

LEIPZIG a pris samedi provisoirement la tête de la Bundesliga, en démontant 4-0 Schalke toujours en perdition, devant 8 000 spectateurs à la Red Bull Arena. Avec sept points, le RB devance Francfort à la différence de buts. Dimanche, Augsburg (6 pts) peut cependant prendre seul la tête en cas de victoire à Wolfsburg (15h30). Nkunku, le milieu offensif de poche international espoir, est directement impliqué sur les deux premiers buts. A la 31^e minute, il met la pression sur le défenseur de Schalke Can Bozdogan, qui marque contre son camp en poussant dans le but un ballon d'Emil Forsberg (1-0). Quatre minutes plus tard, l'ancien du Paris SG adresse un centre tendu parfait de la droite que l'Espagnol Angelino reprend victorieusement d'une tête plongeante (2-0). Willy Orban (3-0, 45+2) et Marcel Halstenberg (4-

0, 80^e sur pénalty) ont ensuite scellé la victoire. En deuxième période, Mukiele a eu un ballon de 4-0, mais n'a pas cadré sa reprise de volée taclée en bout de course (58^e). Peu après, le gardien de Schalke a repoussé du bout des doigts un coup franc direct à ras de terre de Nkunku (66^e). Pour Schalke, le cauchemar continue malgré le changement d'entraîneur cette semaine. Manuel Baum, nommé mercredi en remplacement de David Wagner, n'a pas su empêcher un 19^e match consécutif sans victoire en championnat. Le début de saison se solde pour l'instant par trois défaites, un seul but marqué et quinze encaissés. Indigne du deuxième club d'Allemagne par le nombre d'adhérents (158 000, derrière le Bayern mais devant Dortmund), structuré pour jouer dans le haut du tableau en Bundesliga.

M. O.

Transferts

Le milieu

Adrien Silva signe à la Sampdoria

LE MILIEU de terrain international portugais de Leicester, Adrien Silva, prêté à Monaco la saison passée, s'est engagé pour deux ans avec la Sampdoria, ont annoncé les deux clubs samedi.

Silva, arrivé en janvier 2018 chez les Foxes, après que son transfert à l'été en provenance du Sporting Portugal eut été annulé pour 14 secondes de retard dans la transmission des papiers, ne s'est jamais imposé dans les Midlands.

Les champions d'Angleterre 2016 l'avaient prêté une saison et demie à Monaco dans le cadre du transfert du Belge Youri Tielemans dans le sens inverse.

Le milieu de 31 ans (26 sélections), né à Angoulême et qui a aussi la nationalité française, a d'ailleurs davantage joué avec l'ASM (40 matches) qu'avec Leicester (21).

Cavani sur le point de signer à Manchester United

L'attaquant uruguayen Edinson Cavani est pressenti pour rejoindre Manchester United, futur adversaire en Ligue des champions du Paris SG, son ancien club qu'il a quitté libre cet été, annoncent samedi des médias français et anglais.

Selon le «Daily Mail», un accord aurait été trouvé pour un contrat lui offrant un salaire de 235 000 euros par semaine. Une visite médicale devrait avoir lieu dans les 24 heures à venir.

RMC, «L'Equipe» et Téléfoot évoquent un bail de deux ans, avec une officialisation attendue dimanche ou lundi. Ironie du destin, Cavani pourrait retrouver son jardin du Parc des princes le 20 octobre sous ses nouvelles couleurs, pour la 1^{re} journée de C1.

Le «Matador» âgé de 33 ans

est le meilleur buteur de l'histoire du PSG (200 buts), où il a joué entre 2013 et 2020. Mais il a connu une dernière saison mitigée, avec l'arrivée de Mauro Icardi qui l'a relégué sur le banc.

En fin de contrat le 30 juin, il n'a pas prolongé pour jouer le «Final 8» de la Ligue des champions en août, contrairement à Thiago Silva.

Il s'agirait de la deuxième recrue de Manchester qui a été peu actif cet été sur le marché des transferts, perdant beaucoup de temps à essayer de débaucher Jadon Sancho de Dortmund.

Pour le moment, seul le milieu de terrain néerlandais Donny van de Beek a rejoint l'équipe d'Ole Gunnar Solskjaer en provenance de l'Ajax.

B. T.

Basket

Trois joueurs du CSKA Moscou, l'entraîneur et l'adjoint du Barça testés positifs au Covid-19

TROIS JOUEURS du CSKA Moscou ont été testés positifs au Covid-19, a annoncé samedi soir le club russe, alors que le FC Barcelone, son adversaire en Euroleague jeudi, a indiqué que son entraîneur principal et son adjoint étaient également positifs au nouveau coronavirus.

Les joueurs Semen Antonov, Janis Strelnieks et Nikola Milutinov ont été testés positifs et placés à l'isolement, a expliqué le CSKA Moscou sur son compte Twitter. Les échantillons vont être à nouveau testés dans un autre laboratoire, selon le protocole sanitaire en vigueur en Russie.

Un peu plus tôt dans la journée, Barcelone avait communiqué que son entraîneur principal, le Lituanien Sarunas Jasikevicius, et son adjoint Darius Maskoliunas, avaient

Un match amical Algérie-Croatie en maturation

Football

■ La possibilité d'organiser un match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue croate était au centre d'une discussion ayant réuni dernièrement l'ambassadeur d'Algérie en Croatie, Amine Mokhtar Khelif, et l'ancien buteur du Real Madrid, Davor Suker, actuellement président de la Fédération croate de football.



Par Kamel L.

« Cette agréable rencontre avec le président Suker a permis de poser les fondements d'une

future coopération entre les fédérations de football de nos deux pays, et je suis persuadé qu'il y aura une possibilité d'organiser une rencontre amicale entre nos sélections nationales, ce qui consolidera davantage les liens étroits entre nos deux pays et nos deux peuples », a indiqué l'ambassadeur Khelif, cité samedi par la Fédération algérienne de football (FAF).

Même son de cloche du côté de Suker, qui s'est «réjoui» de cet entretien avec le diplomate algé-

rien, se disant enthousiaste à l'idée de «développer une coopération avec ses amis sportifs algériens».

De son côté, le sélectionneur croate Zlatko Dalic a eu une pensée pour son homologue algérien, Djamel Belmadi, auquel il a transmis ses salutations par le biais du représentant algérien à Zagreb, en espérant «le croiser lors d'un match Algérie-Croatie», a ajouté la FAF dans son communiqué.

K. L.

Espagne

La Real Sociedad s'empare provisoirement de la tête

La Real Sociedad s'est emparée provisoirement de la tête après son large succès 3-0 face à l'ancien premier Getafe, samedi lors de la 5^e journée.

En fin d'après-midi, c'est Villarreal qui avait très momentanément pris les commandes grâce à son nul obtenu chez l'Atletico Madrid (0-0).

La joie de la Real Sociedad pourrait elle aussi être de courte durée puisque les Basques sont sous la menace de Valence, qui reçoit le Betis Séville en soirée (19h00 GMT). En attendant, le

club de Saint-Sébastien a surclassé Getafe 3-0, grâce à Mikel Oyarzabal, sur penalty (28^e), Mikel Merino (79^e) et Cristian Portu, auteur d'un superbe lob en fin de match (81^e). Avec huit points, la Real devance Villarreal à la différence de buts alors que Valence (3^e) suit à un point.

Dans l'autre match disputé au même horaire, Huesca est allé faire match 0-0 à Elche et remonte à la 14^e place juste devant son adversaire du soir 1-0.

L. M.

H. Y.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

85 personnes âgées bénéficient de services sanitaires et sociaux à domicile

QUELQUE 85 personnes âgées de la wilaya d'Oran bénéficient de services sanitaires et sociaux à domicile, dans le cadre de la caravane médicale de solidarité en faveur de cette catégorie, lancée par la direction de wilaya de l'action sociale. Cette opération cible une large couche de personnes âgées, vivant seules, dont 20 à Oran, 18 à El-Ancor, 7 à Oued Tlélet et 5 dans les communes de Fréha, Ain Turck et Misserghine et autres. Cette caravane, encadrée par des médecins et psychologues relevant des cellules de proximité et de solidarité, assure des examens médicaux et d'un soutien psychologique à ces personnes, ainsi que des orientations et des conseils sur la manière et posologie de prendre des médicaments, une alimentation saine et le respect des mesures préventives contre

le coronavirus. L'opération est marquée également par la distribution d'appareils de mesure de la tension artérielle et du diabète. Des colis alimentaires, des couvertures et autres sont aussi distribués, ainsi que la sensibilisation des citoyens et du mouvement associatif sur la situation de la personne âgée dans un souci de solidarité avec cette frange de la société pour améliorer leur situation sanitaire et social et inciter à la formation d'assistants à domicile. Les cellules de proximité et de solidarité informeront les citoyens sur la nécessité d'alerter sur les cas de personnes âgées en situation difficile et les personnes sans abri, selon l'application électronique disponible sur le site du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Ali H.

Accidents de la circulation

3 morts et 160 blessés en 24 heures

TROIS personnes ont trouvé la mort et 160 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd, relève la même source, a été enregistré dans la wilaya de Tissemsilt, avec un mort et douze blessés, suite à deux accidents de la circulation. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 24 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Elles ont également effectué 6 opérations de désinfection

générale à travers 4 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, a précisé le même bilan.

O. N.

Tlemcen

Des professionnels de la pêche sensibilisés sur l'importance de l'assurance

LA SECTION de wilaya de Tlemcen de la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma) a ouvert, hier, une semaine d'information sur l'importance de l'assurance pour les professionnels du secteur de la Pêche, a-t-on appris du directeur du secteur, Dali Khoudir. La manifestation, lancée au port de pêche de Ghazaouet, vient à point nommé pour matérialiser dans les faits la convention nationale signée récemment entre la Cnma et la Chambre algérienne

de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué à l'APS le responsable. Les adhérents de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Tlemcen, dont le nombre avoisine 500 professionnels, seront sensibilisés sur l'importance de l'assurance contre les risques d'accidents encourus pendant l'exercice de leurs activités, notamment ceux liés à la motorisation et au matériel de pêche, aux collisions entre embarcations de pêche, a-t-il précisé.

O. N.

Enseignement supérieur

Relance d'un programme de jumelage algéro-espagnol

Le programme de jumelage institutionnel entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Conseil de l'éducation de Castille et Léon du Royaume d'Espagne a été relancé dans le cadre du programme d'accord d'association (P3A), a indiqué, hier, un communiqué de ce ministère. L'objectif du programme est «le renforcement des compétences pédagogiques et numériques des enseignants et des capacités de gouvernance des gestionnaires», a précisé le communiqué, soulignant qu'un comité de pilotage s'est tenu le

30 septembre 2020 et a abouti à plusieurs résolutions. Les résolutions retenues, citées dans le communiqué, sont «la mise en place d'un environnement et d'une Plateforme d'apprentissage virtuels pour la réalisation des activités qui auront lieu en ligne, la prise en charge dans le volet gouvernance des thématiques liées aux questions d'employabilité, d'accréditation, d'apprentissage et de gestion des services». Il s'agit aussi, note la même source, de «l'accompagnement des formateurs dans leur pratique pédagogique et leur développement personnel, l'adaptation

et l'intégration des technologies de l'information et de la communication, notamment les médias et solutions audiovisuelles».

Convention de coopération algéro-française dans le cadre du Réseau mixte des écoles

Une convention de coopération algéro-française dans le cadre du Réseau mixte des écoles (RME) qui permettra notamment l'installation de cinq

ateliers de fabrication numérique (FabLab) au sein des trois écoles polytechnique d'Alger, d'Oran, de Constantine, de l'Ecole supérieure d'informatique d'Alger et de l'Ecole des biotechnologies de Constantine, a été signée, jeudi à Alger, a indiqué, hier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'objectif de cette convention, signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'ambassade de France en Algérie, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, est de

«créer une nouvelle dynamique dans ce réseau autour d'un projet centré sur des nouvelles technologies», note la même source. Cette démarche permettra à ces écoles de «renforcer le pilier de l'excellence dans leurs domaines et ces ateliers seront accompagnés d'action de formation», a ajouté le ministère, soulignant que «dans un deuxième temps, l'ouverture de ces (FabLab) permettra aux élèves des autres écoles du RME d'initier des projets industriels et de créer des solutions techniques viables via les incubateurs».

Kamel L.

Il y'a 32 ans, les événements du 5 octobre 88



Louvis

Djalou@hotmail.com

Parc national du Djurdjura

Le nettoyage du site naturel se poursuit

■ Une vaste programme de nettoyage du Parc national du Djurdjura est mené depuis plusieurs semaines, en vue de le débarrasser des milliers de tonnes de déchets générés et abandonnés.

Par Hamid M.

Le week-end dernier, cette campagne de dépollution a ciblé le secteur de Tala Rana, sur le tronçon Source des singes carrefour M'zarir, relevant de la commune de Saharidj (wilaya de Bouira). Ont pris part à cette opération, les employés du secteur de Tala Rana du PND, des responsables du gîte rural, les travailleurs de la commune de Saharidj, l'association civi-

me et tourisme Tala Rana, la circonscription des forêts de M'chedallah et les services des travaux publics de M'chedallah. D'importantes quantités de déchets, essentiellement des emballages en carton et en

verre, ont été ramassées par les bénévoles. A noter que des dépliants de sensibilisation ont été distribués aux usagers de la RN 33 à l'occasion de cette opération.

H. M.



PH/D. R.